

LES EPREUVES

Degré Débutant

(Admission à partir de 9 mois)

3 essais possibles sur chaque exercice – Disqualification après le 3^{ième} essai non réussi ou un exercice à zéro point - L'obéissance au sol est non éliminatoire.

Cotation des exercices :

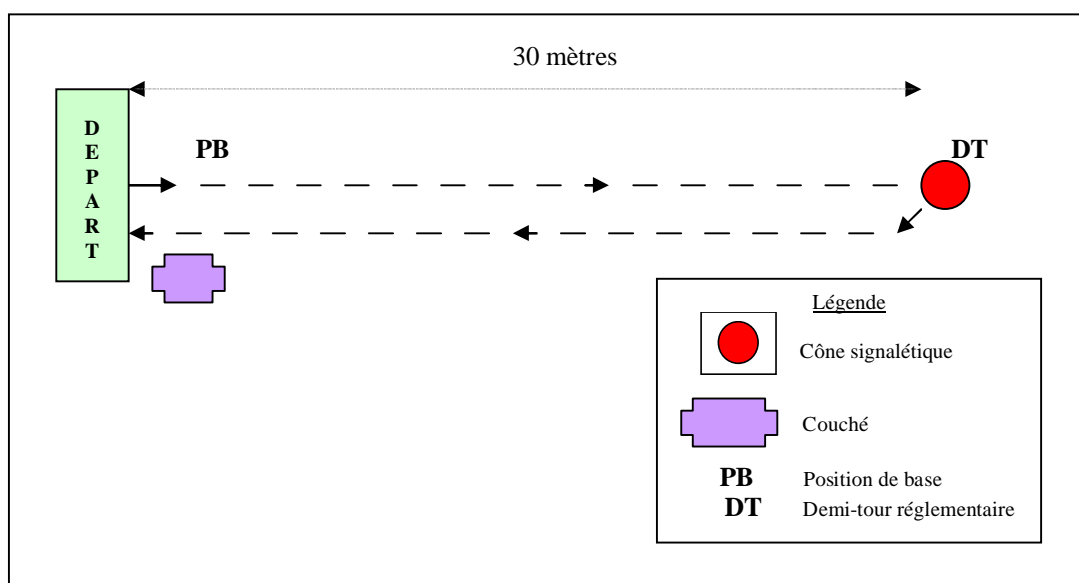
Exercice 1 :	Marcher avec laisse	50 points
Exercice 2 :	Revenir à la nage	50 points
Exercice 3 :	Aller chercher un objet flottant	50 points

Cotation maximale : 150 points

Exercice 1 – Travail au sol (50 points)

Le chien est dans la **P**osition de **B**ase (PB) Le **S**igne **A**coustique (SA) est permis à chaque départ à l'arrêt et changement de direction.

Au SA le chien doit quitter sa position de base et suivre le CC (**C**onducteur de **C**hien) attentivement. Le chien ne doit pas quitter le CC de plus de 50 cm. (en retrait – devancer ou écarté) Le CC parcourt avec son chien une distance droite d'environ 30 mètres. Il fait un demi-tour réglementaire sans s'arrêter (devant le cône signalétique) et revient vers le juge. Le CC met son chien en position « couché » devant le juge. Pendant tout l'exercice, la laisse doit rester flottante.



Sont pénalisables :

Le chien s'écartant de plus de 50 cm de son maître
Le double commandement
Le chien restant debout à l'arrêt
Le chien qui tire sur la laisse en marchant

Matériel requis pour l'exercice :

2 cônes signalétiques pour déterminer la distance de 30 mètres.

L'exercice nécessite la participation de :

1 juge
1 commissaire de plage

Exercice 2 – Travail à l'eau (50 points)

Le chien est embarqué avec le conducteur et une personne aidant dans le canot. Le CC lui-même peut mettre le chien dans le canot. Le CC reste au bord du rivage. Le chien est emmené à 25 mètres du rivage. Sur SA du CC, le chien devra sauter de lui-même du canot et rejoindre le CC à la nage. (Une mise à l'eau est permise) Le CC est autorisé à encourager son chien pendant cet exercice.

Sont pénalisables :

- Le chien qui ne saute pas de lui-même à l'eau (Mise à l'eau)
- Le chien qui rejoint son conducteur à plus de 5 mètres d'écart.
- Le chien qui ne rejoint pas son conducteur, soit à la nage, soit après avoir pris pied.

Matériel requis pour l'exercice :

- 1 cône signalétique pour déterminer la position du CC
- 1 bateau à moteur
- 1 bouée de balisage.
- 1 harnais

L'exercice nécessite la participation de :

- 1 juge de travail à l'eau
- 1 commissaire de plage
- 1 conducteur de canot
- 1 assistant au canot

Exercice 3 – Travail à l'eau (50 points)

Le CC se trouve au bord de l'eau avec son chien. Le chien est en PB (**P**osition de **B**ase)
Le CC lance un objet flottant (manchon) à l'eau (plus ou moins 25 mètres) Sur SA après que le manchon ait touché l'eau et resté immobile, le chien doit sauter à l'eau, aller chercher le manchon et le ramener près du CC. Sur SA, le chien doit laisser tomber le manchon près du CC. Il est toléré, que le chien lâche l'apportable dès qu'il a pied.

Sont pénalisables :

- Le chien qui saute dans l'eau avant le SA
- Le chien qui ne laisse pas tomber le manchon après le SA
- Les chiens qui ne vont pas chercher le manchon
- Le chien qui ne rejoint pas son maître, soit à la nage, soit après avoir pris pied.

Matériel requis pour l'exercice :

- 1 cône signalétique pour déterminer la position du CC
- 1 bouée de balisage.
- 1 harnais
- 1 manchon.

L'exercice nécessite la participation de :

- 1 juge de travail à l'eau
- 1 commissaire de plage